GENDARMERIE NATIONALE Compagnie :	PROCES - VERBAL	CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE					
Unité : BT	DE						
C.U PV 00203/97	RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	N° PIECE N° FEURLET 01 1					
ANALYSE ET REFERENCES : OBJET : OBSERVATION D'UN PH TEMOINS : N veuve L B M	ENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE (O M	.V.N.I)					
Nous soussigné : gendarme M Vu les articles: 59 et 298 du déc du service de la Rapportons les opérations suivant	ret du 20 mai 1903 portant règlement gendarmerie.	sur l'organisation					
	PREAMBULE						
CIRCONSTANCES DE LA S	CAISINE:						
L M ,	Le 13 mai 1997, à 14 heures, se présente à notre unité Mme N veuve L M , commerçante, demeurant . Cette personne désire nous signaler un phénomène inconnu qu'elle a observé le 03 mai 1997 dans le ciel à						
AVIS TRANSMIS :	<u>AVIS TRANSMIS</u> :						
Nous avons rendu	Nous avons rendu compte des faits à notre commandant de compagnie à						
Nous avons inform	Nous avons informé Mr C A , Maire de la commune de						
	EXPOSE DES FAITS						
Résumé des faits selo	on les déclarations des témoins :						
	opriété sise au Lotissement	et Mr B M , se à ,					
Une masse lumineuse se détache du ciel étoilé et semble se diriger vers eux. Il s'agit d'une forme lumineuse ronde, couleur orange. L'objet, se déplace rapidement, arrive du Nord, passe au dessus du lotissement et disparaît au Sud. Avant de survoler le lotissement, au passage d'une voiture sur la route, la lumière baisse et les témoins distinguent deux lumières plus claires dans la forme. L'observation dure environ cinq minutes.							
	L'en	qųêteur					
1 M. le sous-préfet 1 M. le Général commandant la ré aérienne 2 D.G.G.N-Bureau défense opérati Section renseignement 1 Archives		N. I. S.					

Compagnie	:	PROCES - VERBAL				
Unité : BT		DE				
C.U.	- PV 00203/97	RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	N' PIECE N' FEUR 01 2			
		ENQUETE				
	M . Les deux tém	oignages concordent. Ils nous préci bablement pas un aéronef. Ils n'	et de Mr B sent que l'objet en ont pas photographié			
	•	PIECES	03 et 04			
	Des plans de situ	ation géographique sont réalisés PIECE 0	2			
DESCRIPTION DETAILLEE DU PHENOMENE :						
	1) Forme et caractéristique : Masse lumineuse, forme ronde, couleur orange claim (ambré), dégageant une lumière intense.					
	 2) Position dans le paysage : Objet observé dans le ciel à environ 100 m au dessus des habitations du Lotissement des Vorajoux. 3) Conditions d'évolution et trajectoire : L'objet survole le secteur de à une vitesse rapide. Il arrive du Nord (Secteur) et disparaît au Sud. 					
	 Conditions d'observation : De nuit, par un ciel étoilé, parfaitement dégas sans couverture nuageuse. Température normale pour la saison et absence de vent. 					
	déplacement d'air	'objet : Aucun bruit de moteur. Leger lors du passage de l'objet. Aucune tu rvol. Aucune odeur particulière décel	rbulence ou appel			
	L'enquête de voi phénomène s'avère nég	sinage effectuée afin de recenser ative	d'autres témoins du			
	toute hypothèse de dé confirmé que les témo	e Mme L et de Mr B a été ef claration imaginaire. Mr C , Mair ins étaient des personnes dignes de me	e de , a foi et favorablement			
	Aucun autre fait des faits	similaire n'a été signalé dans le se	cteur dans la période			

GENDARMERIE NATIONALE

L'enquêteur

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

Compagnie Unité :	MERIE NATIONALE :	PROCES - VERBAL DE	CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE
BT C.U.	- PV 00203/97	RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	N° PIECE N° FEUILLE 01 3
. 0.0.	- PV 00203/97		
		CLOTURE	
	phénomène observé ni s connaissance concernant	ée n'a pas permis de déterminer son origine. Tout élément nouve t cette affaire sera consigné dans u autorités concernées	au parvenant à notre une procèdure distincte
	Fait à	, le quatre juin mil neu	f cent quatre vingt dix
	sept à onze heures	L'enqué	eteur.

BT

PLANS DE SITUATION GEOGRAPHIQUE

- 1 Situation géographique de
- 2 Situation géographique de
- 3 Situation géographique du lotissement

PV 203 du 13/05/97

L'A.P.J.

G	ΕN	DA	RM		ILE	NA	TIO	NAI	L S
Cor	npa	gn:	ie	:					

Unité:

BT

PROCES - VERBAL DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

Г		7
	Nº PIECE	Nº FEUILLE
	02	1

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

PV 00203/97 C.U.

Nous soussigné : gendarme M en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation

du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à

, au bureau de notre unité, entendons:

, 41 ans, épouse L née le demeurant

veuve, Commerçante, nationalité française,

qui déclare le treize mai mil neuf cent quatre vingt dix sept à treize heures et cinquante et une minutes:"---------

--- Le samedi 03 mai 1997, vers 01 h 30, je suis rentrée de mon travail en . En arrivant à ma maison située dans le lotissement compagnie de M В , j'ai regardé dans le dans l'agglomération de ciel pour essayer d'apercevoir une comette. Il faisait bon, température normale pour la saison, le ciel était parfaitement dégagé et très étoilé, il n'y avait aucun nuage. L'éclairage public était allumé partiellement. J'ai donc regardé en direction du Nord. Mon attention a été attirée par un lumière importante qui au début, se confondait avec les étoiles, puis s'est intensifiée très rapidement. Dès que je l'ai vu, j'ai remarqué qu'il ne s'agissait pas d'une étoile. Elle se situait au Nord par rapport à ma maison. Il s'agissait d'une lumière importante, de couleur orange et très intense. J'ai donc aussitôt appelé M' pour qu'il vienne regarder avec moi. Nous sommes donc placés sur le côté Ouest de la maison pour regarder. Au loin, la lumière ne semblait pas bouger. Puis elle s'est mise à avancer dans notre direction. Je pense qu'elle devait alors se situer dans le ! Toujours en avançant, cette lumière semblait ciel entre et. se déporter de gauche à droite en faisant un léger balancier. Nous nous sommes un peu déplacés pour essayer de voir mieux la lumière. A ce moment, un véhicule est passé devant la maison, dans notre dos, sur la route menant du bourg à

. A ce moment prècis, la lumière dans le ciel a baissé en intensité. Après la passage de la voiture, la lumière a repris un peu d'intensité, mais moins qu'au début. Elle se situait toujours au Nord, puis est passée à proximité de la maison, à l'Est, au dessus du Lotissement, puis s'est dirigéevers le Sud, à savoir entre le stade de la commune et les installations de Mr C la lumière a disparu au loin, vers le Sud. Lorsque la lumière a baissé, j'ai cru distinguer deux lumières plus claires se détachant de la masse lumineuse. -----

--- De loin, il s'agissait d'une masse lumineuse importante. La couleur était orange très lumineuse. Du fait de la lumière de l'objet, on ne pouvait pas distinguer sa forme. L'objet ne semblait pas très haut dans le ciel. Je ne suis pas en mesure de donner avec exactitude la taille de l'objet. Il se déplacait à une vitesse rapide mais on avait tout de même le temps de le regarder. Il n'a pas changé de forme en arrivant du Nord, en passant au dessus du lotissement ni au loin en repartant vers le Sud. Les conditions de visibilité étaient L'enquêteur La personne entendue

. GENDA	RMERIE	NATI	ONALE
Compagn	e :		

Unité:

BT

PROCES - VERBAL DE

AUDITION

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Γ		
Nº P	ECE	N° FEUILLET

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

c.U. PV 00203/97

> optimales, il n'y avait aucun nuage dans le ciel. Je crois qu'il n'y avait pas de vent. A son passage, l'objet a généré un bruit léger, comme un frottement dans l'air. Il ne produisait pas de bruit de moteur à réaction ou à hélices. Il n'a généré aucune turbulence à son passage. Nous n'avons senti aucune odeur particulière. Concernant le bruit de l'objet, je pense qu'il s'agissait du déplacement d'air provoqué par son passage. Par rapport à la lumière de l'objet. celui-ci était plutôt de forme ronde. Je précise que la lumière dégagée par l'objet était la même sur l'avant, sur le côté ou sur l'arrière. Il n'y avait aucune lumière rouge ou verte, clignotante comme sur les avions. Lors de son passage sur le secteur, l'objet ne s'est pas stabilisé dans l'air. Concernant la durée pendant laquelle nous avons pu observer ce phénomène, depuis son apparition au nord, son passage et sa disparition au Sud, je pense que cinq minutes se sont écoulées. -----

> --- Je n'ai jamais constaté un tel phénomène dans le secteur. Pour moi, il ne s'agissait pas d'un aéronef ou d'une étoile filante. C'est la raison pour laquelle nous avons alerté vos services. -----

, le treize mai mil neuf cent quatre vingt dix sept, à quinze heures. -----Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'enquêteur

Compagnie : Unite :

BT

F

AUDITION

	LUCCES	-	APUDV	7.LI		
	D	E				
RENSEI	GNEMENT	A)	DMIN	STR	ATI	?

N° PIECE	Nº FEUILLET
0%	1

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

C.U. PV 00203/97

Nous soussigné : gendarme M G , en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation

du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à

, au bureau de notre unité, entendons:

В 42 ans, né le demeurant

divorcé, Monteur/Soudeur, nationalité française,

qui déclare le quinze mai mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix heures:"----

--- Le 03 mai 1997, vers 01 h 30, de retour du bar situé dans l'agglomération de , je suis arrivé à ma maison, située dans le lotissement . Je me suis dirigé directement vers la porte d'entrée , qui était encore dehors, de la maison. Ma concubine, Mme L M m'a appelé. Je me suis porté à sa hauteur, à savoir au niveau du pignon Ouest de la maison. Elle m'a alors désigné une lumière dans le ciel qu'elle trouvait étrange. Je précise que ce soir là, le ciel était très clair. J'ai regardé la lumière en question qui se situait au Nord. Elle était intense, se détachait des étoiles et avait une taille importante. La lumière en question se déplaçait dans en se déportant de droite à gauche. Les mouvements était assez l'air réguliers et fluides. J'ai alors eu l'impression que la lumière se rapprochait. Elle survolait alors le secteur d' puis est arrivée à proximité du lotissement. A ce moment, une voiture est passée sur la route des A son passage, la lumière dans le ciel a s'est dirigée vers baissé en intensité. Puis, lorsque le véhicule était hors de vue, nous avons distingué dans la forme lumineuse deux boules de lumière plus claire. La lumière est alors passée derrière les peupliers, implantés sur l'arrière de notre propriété. Je précise que la forme a disparu derrière les peupliers. Pourmepas perdre de vue, nous nous sommes déplacés devant la maison. La lumière a survolé ensuite le lotissement, a une hauteur d'environ 100 mètres au dessus des maisons. Puis elle s'est dirigée vers le Sud, et a disparu très rapidement après le survol du lotissement. --

--- Concernant la description de l'objet, je tiens à préciser qu'il ne doit pas s'agir d'un avion ou d'un hélicoptère. Il s'agit d'une masse lumineuse de forme ronde dégageant une lumière intense mais n'aveuglant pas. La lumière produite par l'objet était de même nature de face, de côté ou à l'arrière. La couleur est orange très clair puis plus jaune après le passage de la voiture. Au moment où l'intensité a baissé, une forme ovale plus claire était visible dans la masse lumineuse. A son passage, l'objet n'a émi aucun bruit perceptible. De même, il n'a généré aucune turbulence ou déplacement d'air. Il se déplaçait à une vitesse relativement rapide, visible a l'oeil nu. Il volait moins vite qu'un avion à réaction. Par contre, il a disparu très rapidement après le survol du lotissement. Je n'ai pas remarqué de petites lumières clignotantes sur l'objet. Concernant la taille de l'objet, en fonction de la distance d'observation et de la hauteur au dessus du lotissement, il doit avoir l'envergure d'un avion de L'enquêteur La personne entendue

GEND	ARM	ER	ΙE	NAT	ION	ALE	
Compag	gnie	:					
Unité BT	:						
C.U.				PV	002	03/97	

PROCES - VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIECE N° FEUILLET

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

AUDITION

- IV 00203/37	edicional de la companya del companya de la companya del companya de la companya del la companya de la companya
tourisme. Aucune odeur de kérosène ou de l'objet. La durée de l'observation a été	
Nous étions seuls dehors au moment prévenir la Gendarmerie car pour nous, il	
A, le quinze ma à dix heures et quarante cinq minutes Lecture faite par moi des renseignements dessus, j'y persiste et n'ai rien à y cha La personne entendue	d'état civil et de la déclaration ci-